



Communiqué de presse

Contribution d'Alcimed aux Etats Généraux de l'alimentation

Paris, le 6 novembre 2017 - Face aux profondes mutations du monde agricole, le Gouvernement a initié, en juin dernier, les Etats Généraux de l'Alimentation (EGA, #egalim, <https://www.egalimentation.gouv.fr>).

Organisés autour de quatre thèmes phare, les EGA ont ouvert 14 ateliers intégrant professionnels, ONGs, experts... en parallèle, une consultation populaire et citoyenne est également mise en place, afin de multiplier les propositions. Une synthèse doit être réalisée pour fin 2017.

Alcimed a contribué à deux consultations, sur la transformation de notre agriculture et sur l'accès du plus grand nombre à une alimentation suffisante et saine.

Sur le premier sujet, Alcimed propose plus de modes de production reconnus (labels, réglementation) ainsi que des cellules d'aide à la conversion et une fiscalité incitative pour soutenir les exploitants.

L'agriculture biologique, biodynamique, l'agroécologie et l'agriculture raisonnée sont de nouveaux modes de production, tous orientés vers davantage d'équilibre entre la rentabilité et le respect de l'environnement.

La demande des consommateurs pour des produits issus de ces pratiques est croissante, plus de 20% de croissance dans la consommation bio entre 2015 et 2016 et toujours plus d'acteurs de multiples secteurs intéressés par la bio (hôpitaux, maisons de retraite, restaurants, etc.). Pour autant, le développement de ces productions n'est pas suffisant pour répondre à cette demande.

Alcimed a imaginé plusieurs leviers pouvant améliorer ce développement :

Aujourd'hui, seule la bio est encadrée par la réglementation et des labels. La reconnaissance de davantage de modes de production, également basée sur des réglementations et des labels (raisonné, biodynamie, etc) devra pouvoir répondre à l'ensemble des aspirations des consommateurs, conforter leurs choix et soutenir la demande.

Par ailleurs, pour soutenir les exploitants, l'Etat pourrait mettre en place des cellules d'aides à la conversion, portées par exemple par les Chambres d'Agriculture. En s'appuyant sur des outils digitaux de modélisation ou d'aide à la décision, permettant de simuler le ROI sur plusieurs années, ces dispositifs permettraient d'apporter de la visibilité aux agriculteurs et de conforter la mise en place de plans d'action pour une conversion efficace et rentable. La visibilité ainsi gagnée pourra être un levier pour conforter l'implication des organismes financiers, qu'ils soient privés ou publics. L'implication de BpiFrance en faveur des modes de production innovants pourrait d'ailleurs se voir renforcée.

En complément, des aides et/ou une fiscalité incitative plus marquée pour la conversion peuvent être envisagés. Des mesures type « fonds d'amorçage » permettraient de pallier le manque à gagner constaté sur la première année de période de conversion, pendant laquelle les productions sont vendues dans le circuit conventionnel.

Alcimed

Sur le second thème, Alcimed propose d'éduquer le consommateur, de rapprocher les producteurs des consommateurs et la mise en place de dispositifs d'aides et subventions innovantes aux ménages.

Dans un premier temps, il est essentiel d'éduquer les consommateurs.

L'éducation des consommateurs reste en effet un pivot clef d'une stratégie de diffusion des bonnes pratiques alimentaires. En effet, en ayant conscience des avantages nutritionnels des différents produits, et des bénéfices d'une alimentation équilibrée, les choix des consommateurs devraient plus facilement s'orienter vers des produits de qualité.

Cette éducation doit être encore plus poussée en milieu scolaire, par les programmes d'accès en libre-service à l'école, mais également en entreprise.

L'utilisation d'outils digitaux est également une clef. Par exemple, le soutien de start-ups proposant des paniers connectés, individualisés tant en ce qui concerne le volet nutritionnel que financier, est une piste prometteuse.

De plus, il est indispensable de rapprocher les producteurs des consommateurs.

La multiplication des points de vente en circuit court, notamment en milieu urbain, est de nature à renforcer l'accès à une alimentation de qualité pour un plus grand nombre de consommateurs. Pour cela, l'Etat et les collectivités locales pourraient organiser des dispositifs fiscaux incitatifs pour la mise à disposition de places de marchés ou de bâtiments publics, ou de taxes réduites pour les grandes surfaces bio. Ceci aurait le double avantage de multiplier les points de vente et de favoriser des prix plus accessibles pour les consommateurs.

Il est essentiel de penser cette mesure en ciblant les produits issus de circuits courts, mais offrant également des gages de qualités, au bénéfice d'acteurs s'engageant sur des prix contrôlés.

Enfin, des dispositifs d'aides et subventions innovantes aux ménages peuvent être envisagés.

L'implication de l'Etat peut se combiner aux actions sociales. Un dispositif proche de celui du « chèque énergie », permettrait, selon les niveaux de revenus, de transformer une partie des aides et allocations versées en bons ou coupons de consommation. Ces derniers seraient spécialement fléchés sur des produits de qualité, essentiellement les fruits et les légumes, combinant ainsi incitation à une alimentation saine et gain de pouvoir d'achat en faveur de ces choix.

A PROPOS D'ALCIMED - www.alcimed.com

Créée en 1993, ALCIMED est une société de conseil en innovation et développement de nouveaux marchés, spécialisée dans les sciences de la vie (santé, biotech, agroalimentaire), la chimie, les matériaux et l'énergie ainsi que dans l'aéronautique, le spatial, la défense et les Politiques Publiques. Elle intervient auprès des grands groupes industriels, d'ETI et de PME, de fonds d'investissement et d'acteurs institutionnels. Grâce à ses 200 collaborateurs de haut niveau, ALCIMED accompagne ses clients dans l'exploration et le développement de leurs terres inconnues : nouvelles technologies, nouvelles offres, nouvelles géographies, futurs possibles, nouvelles manières d'innover. La société dont le siège est à Paris, est présente à Lyon et à Toulouse, ainsi qu'en Allemagne, en Belgique, au Royaume Uni, en Suisse, aux Etats-Unis et à Singapour.

Contacts presse : Agence ComCorp

Marie-Caroline Saro | mcsaro@comcorp.fr | +33 1 58 18 32 58 | +33 6 88 84 81 74

Sabrina Russo | srusso@comcorp.fr | +33 1 58 18 32 48 | +33 6 82 92 94 45